Ami du Clergé du 12 octobre 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — **XL.** 22e Dimanche après la Pentecôte : La royauté du Christ, 289.
Fête de la Toussaint. — I. Le triomphe de Marie, motif d'espérance, 290.
Mois du Rosaire. — V. La confrérie du Rosaire, 292.
Instructions sur le Pater. — III. (suite). La fraternité humaine, 294. — IV. « Que votre Nom soit sanctifié... », 295.

SIMPLES NOTES DOMINICALES

XL

(21e Dimanche après la Pentecôte)

Fête du Christ-Roi

LA ROYAUTÉ DU CHRIST

Mes frères,

Le 11 décembre 1925, Pie XI fixait au dernier dimanche du mois d'octobre une fête nouvelle, consacrée au Christ-Roi. On était au lendemain d'une guerre qui avait coûté au genre humain environ 15 millions de morts, sans parler des ruines matérielles. On avait vu à l'œuvre des engins de destruction jamais employés jusque-là, encore qu'ils fussent bien inférieurs en puissance à ce que nous avons vu depuis. Les esprits réfléchissaient avec horreur sur les causes, au sein de l'humanité, de tant de divisions, de haines, d'acharnement fratricide. Sur une pétition venue de France et plus précisément de Paray-le-Monial, le Souverain Pontife, comme il l'expliquait dans sa lettre-encyclique, avait le désir ardent d'indiquer aux hommes la seule voie de salut pour tous : le retour à Jésus-Christ, la reconnaissance des droits souverains de Dieu sur l'individu, sur la famille, sur la société et l'humanité entière, en un mot la royauté du Christ. Tous nos maux, en effet, du passé comme du présent et... de l'avenir, sont le fruit de l'orgueil insensé qui pousse les hommes à chasser Dieu de la vie publique, à proclamer que, par le progrès de la science et de la technique, le génie humain, sans aucun secours d'en-haut, saura faire de la terre un paradis à notre échelle !

Nous voyons assez, par une expérience de tous les jours, à quel point ces audaces de l'ambition athée et matérialiste sont couronnées de succès !

Tournons-nous donc vers Notre-Seigneur Jésus-Christ pour proclamer, au moins en ce qui nous concerne, et autant que nous le pouvons, au nom de tout l'univers, la royauté pacifique et bienfaisante, la royauté rédemptrice et libératrice du Christ.

I. — *Le péché, ennemi du Christ-Roi*

Ce que les hommes, en trop grand nombre, refusent de faire, les anges et les bienheureux le font dans l'éternité. S. Jean l'a contemplé et nous le rapporte dans l'*Apocalypse*, le « Livre des Révélations ».

« L'Agneau qui a été égorgé — c'est-à-dire Jésus-Christ, immolé sur la croix — est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur. A lui la gloire et le pouvoir dans les siècles des siècles. »

Vision grandiose : par-dessus les injustices, les violences, les forfaits dont l'histoire humaine est comme tissée de bout en bout, nous croyons à un royaume de paix, de justice, de joie, de bonheur sans fin, qui est le ciel, et dans ce royaume, qui n'est pas de ce monde, mais qui est infiniment plus réel que notre monde évanescent, c'est Jésus, le doux Agneau de Dieu, celui que la terre a rejeté en le crucifiant, qui est à jamais le Roi adoré et aimé de tous.

Comme toujours, c'est dans la collecte du jour que l'intention implorante de l'Eglise est exprimée :

« Dieu tout-puissant et éternel, qui avez voulu restaurer toutes choses en la personne de votre Fils bien-aimé, le Roi de l'Univers, accordez dans votre bonté, que toutes les familles des nations qui vivent en désaccord à cause de la blessure du péché, se soumettent à son très doux pouvoir. »

C'est donc la paix que nous demandons, en cette fête, la paix entre les peuples. Et comment pourra-t-elle être obtenue, gardée, maintenue ? Pas d'autre moyen que l'union des âmes dans la soumission au saint Evangile. La raison en est indiquée : c'est « la blessure du péché » — du péché originel et de tous les péchés qui en découlent — qui ameute les peuples les uns contre les autres et divise « les familles des nations ». Il serait trop facile de faire la preuve de cette affirmation. Pourquoi la paix est-elle bannie de la terre ? Pourquoi la guerre est-elle, sous des formes diverses, constamment à l'œuvre parmi nous : guerre froide, guerre économique, guerre des classes, guerre des idées, guerre des ambitions ? Parce que l'homme, en reniant Dieu, en le chassant de la vie politique, en abandonnant la vie publique aux seuls calculs humains, se livre lui-même aux passions de violence, de ruse, de haine, qui ne peuvent que semer partout le trouble et le désordre.

En face de ces ambitions humaines qui se disputent la royauté parmi les hommes, quels sont les titres de Jésus à cette même royauté universelle ? — L'épître va le dire en un langage d'une élévation sublime.

II. — *Pourquoi Jésus est-il Roi ?*

S. Paul écrit à ses chers Colossiens. Ecoutons-le avec attention.

1° *Magnifique vocation du chrétien.* — Il nous rappelle d'abord la fierté reconnaissante

que nous devons avoir pour notre vocation de chrétiens :

« Mes frères, dit S. Paul, rendons grâces à Dieu le Père, qui nous a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des saints, *dans la lumière*, qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé... »

Bienfait inestimable de notre foi : par elle, nous marchons dans la lumière, nous savons notre origine, notre destinée, et par quelle voie il faut avancer. Comme il est triste et déplorable, au contraire, le sort de ceux qui ne savent rien de tout cela, ou qui l'ont oublié, ceux qui ne voient que la vie présente, les joies éphémères et troublées de ce monde, et qui vivent sans avoir de raison de vivre !

Nous, nous avons un royaume, et nous avons un Roi, et ce Roi est le propre fils de Dieu, et il nous donne part à son héritage !

Mais comment et pourquoi est-il notre Roi?

2° *Jésus-Christ, Roi au titre de la Rédemption.* — Il est Roi d'abord au titre de la rédemption ; il nous a payés de tout son Sang sur la croix. Il nous a arrachés au royaume du péché et des ténèbres, pour nous faire passer dans son royaume qui est celui de la pureté, de la lumière et de l'amour. « En lui nous avons la rédemption par son sang et la rémission des péchés. »

3° *Jésus-Christ, Roi au titre de fils de Dieu.* — Mais ce premier titre de Jésus-Christ ne doit pas faire oublier son titre essentiel, plus profond et plus sacré : c'est que Jésus est notre créateur, en Dieu. Ici, le langage de notre épître atteint le sublime. Nous devrions tous savoir ce passage par cœur :

« Il est l'image du Dieu invisible, le Premier-Né de toute créature, — c'est-à-dire Celui pour qui Dieu a tout fait, le Modèle divin de l'humanité, dans son corps et dans son âme, la Perfection absolue de l'idéal voulu par Dieu, quand il décréta, de toute éternité, qu'il y aurait une Terre et sur cette planète, des êtres appelés : Hommes. — Car, poursuit S. Paul, *c'est par lui que toutes choses ont été créées* dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles... *Tout a été créé par lui et en lui...* »

4° *Jésus-Christ, Roi au titre de Chef du Corps mystique.* — Tout ce passage nous fait comprendre à merveille ce que nous avons dit bien souvent : que Jésus n'est pas un homme parmi les autres hommes, mais bien l'homme universel, vivant en nous, avec nous, par nous, le Chef d'un Corps immense, dont nous faisons partie, dont nous sommes les membres, et qui se nomme soit « le Christ total », selon le mot de S. Augustin, soit le Corps mystique du Christ, selon l'expression plus habituelle. Et c'est ce titre de Chef du Corps mystique, qui est un troisième titre de la royauté en lui.

III. — *L'affirmation de Jésus*

Pour illustrer ce commentaire trop bref de cette très riche épître, jetons un regard sur l'évangile. Pilate, le gouverneur romain, interroge Jésus au sujet des accusations portées contre lui par ses concitoyens : on lui reprochait d'avoir pris le titre de roi des Juifs, ce que Rome, puissance occupante, ne pouvait tolérer :

— « Es-tu le Roi des Juifs ? demande Pilate.

— « Dis-tu cela de toi-même ou si d'autres te l'ont dit de moi ? » répond Jésus calmement.

— « Est-ce que je suis Juif, réplique Pilate, impatienté. Ta nation et les princes des prêtres t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait ? »

— « Mon royaume n'est pas de ce monde », reprend Jésus. — « Tu es donc Roi, tout de même, lui dit Pilate.

— « Tu l'as dit, affirme alors Jésus, je suis Roi et c'est pour cela que je suis né : je suis venu pour rendre témoignage à la vérité ! Quiconque est du parti de la vérité, vient à Moi ... »

* *

Affirmation éclatante qui nous permet de conclure sans plus attendre.

Oui, il est Roi. Mais ce n'est pas un Roi comme les autres. Il est le Roi des rois, il est le Roi de la vérité, le Roi du salut éternel, le Roi des âmes, le Roi de ceux qui s'attacheront à lui, sans contrainte, librement, séduits uniquement par la splendeur de sa doctrine, par la merveille de son dévouement, puisqu'il est mort pour nous, par la surabondance des preuves de sa divinité, puisqu'il n'a rien dit sans le confirmer par des miracles qu'un envoyé de Dieu seul pouvait accomplir et notamment par le plus grand de tous ses miracles : sa propre résurrection !

Puisse cette royauté être reconnue des hommes, avant qu'il soit trop tard. *Amen.*

FETE DE LA TOUSSAINT

I

LE TRIOMPHE DE MARIE MOTIF D'ESPÉRANCE

Mes frères,

Aujourd'hui, le Souverain Pontife doit proclamer dogme de foi l'Assomption de la T. S. Vierge en corps et en âme dans le ciel. Pourquoi ce choix de la Toussaint plutôt que celui d'une fête de Notre-Dame ?

Nous ignorons les intentions du Souverain Pontife mais, à tout bien considérer, le choix de cette fête est très heureux.

Nous regardons la Toussaint comme la fête des saints inconnus ; la liturgie n'en exclut pourtant pas les autres, à commencer par Marie, la Reine de tous les saints. Son souvenir ouvre l'hymne de la fête : « Faites grâce, ô Christ, à vos serviteurs pour qui la Vierge protectrice implore auprès du trône de votre grâce la clémence du Père. »

Jusqu'ici la Toussaint était surtout la fête de notre espérance du ciel, à la suite de tant de chrétiens qui ont déjà reçu leur récompense ; elle sera en plus, désormais, la fête de l'espérance de la résurrection à la suite de notre Mère qui vit déjà au ciel en corps et en âme. La Toussaint 1950, et les autres qui suivront, fêtes de *l'espérance du ciel* et de *l'espérance de la résurrection,* voilà les pensées bien exaltantes en nos misères d'ici-bas pour nous réjouir et retremper notre courage.

I. — *Fête de l'espérance du ciel*

Cela reste la grâce de la Toussaint d'aviver en nous l'espérance du ciel. D'autres fêtes : l'Ascension, l'Assomption, la mémoire des saints tout proches de nous par leur existence ou la simplicité de leur vie nous apportent même affermissement de nos espérances en la vie éternelle. Nous chantons, et avec un accent particulier, en la fête de l'Assomption :

J'irai la voir un jour,
Au ciel dans la Patrie...
Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour !

Mais la Toussaint nous montre davantage le ciel à notre portée.

Que Jésus monte au ciel, c'est normal. C'est sa patrie : « Je suis venu du Père et je vais au Père... ; maintenant je vais à celui qui m'a envoyé... ; où je vais, vous pouvez me suivre. »

Qu'il y entraîne sa Mère, c'est chose naturelle. Pour elle il y a tant d'exceptions : elle a été conçue sans péché elle peut bien monter au ciel et sans connaître la corruption du tombeau : sa destinée s'achève ainsi, comme elle a commencé, par un privilège merveilleux.

Quant aux saints canonisés, dont nous célébrons la mémoire selon le déroulement du calendier liturgique, leur vie nous paraît souvent « plus admirable qu'imitable ». Prévenus de grâces extraordinaires, comblés parfois de visions et d'apparitions, ils ont pratiqué la vertu, surtout la mortification, avec une rigueur qui effraie. A cause de tout cela la sainteté et le ciel qui la couronne nous semblent, quelques fois, privilèges et exceptions auxquels ne sauraient prétendre le commun des chrétiens tout ordinaires que nous sommes.

Mais voici que la Toussaint nous fait entrevoir un ciel peuplé de multitudes innombrables, de tout pays, de toute condition. Rappelez-vous l'épître de la messe ; elle nous rapporte la grandiose vision de S. Jean :

« En ce jour-là, moi, Jean, je vis une foule immense que personne ne pouvait compter, de *toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue*. Ils étaient debout devant le trône et devant l'agneau, vêtus de robes blanches et tenant des palmes à la main. Et ils criaient d'une voix forte, disant : Bénédiction à notre Dieu, qui est assis sur le trône et à l'Agneau. »

Ces saint que nous fêtons au jour le jour, ce sont les grands saints, ceux d'une sainteté héroïque et suréminente, ceux qui ont laissé dans le monde un sillage plus lumineux. Mais ce ne sont pas les seuls. Avec eux sont confondus, et jouissent de la béatitude, ces milliers et milliers de chrétiens qui ont gardé leur cœur à Dieu, qui vivaient leur vie courante dans l'observation de sa Loi, qui ont reçu *in extremis,* peut-être après tout un passé de fautes, la grâce de leur pardon et les effets de sa miséricorde.

Alors, nous nous prenons à dire avec S. Augustin : « *Quod isti et istæ, cur non ego?* Ce que ceux-ci et celles-ci ont atteint, pourquoi ne l'atteindrai-je pas moi aussi ? » Ils étaient de la foule, comme moi, sans mission spéciale ou du moins extraordinaire dans l'Eglise, sujets aux mêmes difficultés et aux mêmes tentations. Et maintenant, ils sont du nombre des élus.

Nous savons bien que Dieu nous a tous créés pour le connaître, l'aimer et le servir et par ce moyen obtenir la vie éternelle ; nous ne doutons pas que Notre-Seigneur ait offert sa vie pour sauver tous les hommes ; nous ne sommes pas de ces jansénistes qui devant le mal étalé sous nos yeux concluent au petit nombre des élus. Nous sommes des croyants qui disons avec une ferme confiance notre acte d'espérance. Nous n'avons pas un besoin absolu de la fête de la Toussaint pour ne pas désespérer. Pourtant cette fête ravive et revigore notre espérance du ciel à cause de cette foule innombrable de saints célébrés en ce jour.

« Environnés d'une telle nuée de témoins », nous dit S. Paul, nous pouvons « nous défaire de tout ce qui nous alourdit et du péché..., et courir avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi ». Devant de tels exemples et avec un tel appui divin, comment nos âmes pourraient-elles se laisser aller au découragement ? (cf. Heb., XII, 1-3).

La Toussaint, pour beaucoup, participe un peu à la mélancolie du Jour des morts. Estimons plutôt que cette commémoration des fidèles défunts porte l'empreinte de la Toussaint. Si notre visite émue au cimetière s'accompagne de la consolation de nous retrouver un jour au paradis, c'est parce que la fête de la Toussaint nous a rendu plus présente cette pensée du ciel et plus vive l'espérance d'y aller un jour, avec la grâce de Dieu. Le souvenir de la définition du dogme de l'Assomption donnera un accent nouveau à notre espérance de la résurrection.

II. — *Fête de l'espérance de la résurrection*

Notre-Dame est, au ciel, Reine de tous les saints. Mais elle y est corporellement, avec son âme, son corps est glorifir.

Pour les autres élus, en attendant la résurrection finale au dernier jour, seule leur âme a reçu la récompense. Ils peuvent nous apparaître tels qu'ils vécurent ici-bas, comme nous savons, par exemple, que S. Jean Bosco vit en songe — ou dans une apparition — le plus aimé de ses fils, ce jeune Dominique Savio de 15 ans que le Pape vient de béatifier. Le corps par lequel ils se montrent ainsi visiblement n'est qu'un corps d'emprunt, ou une apparence, pareil à celui que revêtent les anges quand Dieu les envoie en mission sur la terre.

Marie est Reine de tous les saints ; elle l'est à plus d'un titre. Elle l'est particulièrement en ce sens que son bonheur est plus complet que celui de tous les saints : elle

règne au ciel en corps et en âme, tandis que pour les élus, seule leur âme est bienheureuse.

Mais Dieu, dans sa sagesse et sa justice, récompensera tout notre être. Notre corps aussi a part à nos mérites pour la vie éternelle surtout dans la pratique de la mortification ; ayant été à la peine il sera aussi à l'honneur. Nous l'affirmons dans notre *Credo* : « J'attends la résurrection des morts, et la vie éternelle. » Comment, après des milliers d'années et tant de vicissitudes, pourra se retrouver ce qui a été notre corps? Mystère pour nous, mais à Dieu rien n'est impossible : *non erit impossibile apud Deum omne verbum.*

Et pour aider notre foi en notre résurrection future, nous avons la résurrection de Notre-Seigneur. Puisqu'il est ressuscité d'entre les morts, notre résurrection est possible ; bien plus, elle est les prémices et la cause de la nôtre.

Mais le Christ, c'est le Fils de Dieu.

L'Assomption glorieuse de Marie et, sans doute, sa résurrection préalable, nous apporte un précédent mieux adapté à notre condition. Certes, la T. S. Vierge est Mère de Dieu et, par là, bien au-dessus de nous ; mais elle reste de notre race, de notre condition et puisqu'elle est au ciel en corps et en âme — et nous n'en pouvons plus douter — aucune impossibilité que nous y soyons aussi un jour. Devant les faits il faut conclure à leur possibilité. Et de croire aussi à l'Assomption de notre Mère vient affermir notre espérance. Nous pouvons dire maintenant avec plus de ferveur que le saint homme Job : « Au dernier jour, je ressusciterai de la terre,... et je verrai mon Sauveur », et ma Mère !

Notre foi, notre espérance en la résurrection reposent avant tout sur les paroles de Notre-Seigneur (Mat., v, 29-30 ; x, 28 ; xxii, 23-32), et sur sa promesse solennelle : « Celui qui me mange... je le ressusciterai au dernier jour » (Jo., vi,53). Mais il n'est pas indifférent à notre cœur, parfois ébranlé par les négations des incroyants ou l'amertume des épreuves, de savoir le glorieux triomphe d'une pure créature comme nous : l'Assomption de Notre-Dame.

Demain, en évoquant le souvenir de nos chers disparus, oublions la dernière image que nous gardons peut-être de la déchéance et de la décrépitude de leur pauvre corps. Nous les retrouverons transfigurés : « Semé dans la corruption, le corps ressuscite incorruptible ; semé dans l'ignominie, il ressuscite glorieux ; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force » ; écrit S. Paul (I Cor., xv, 43). Notre-Dame, glorieuse au ciel, nous le rappelle. Son exemple et celui des saints nous encourage, et leur prière si puissante nous soutient.

* *

A l'origine, la fête de la Toussaint fut une fête des martyrs, et de Notre-Dame, Reine des martyrs. Belle leçon et beau motif d'espérance : la fête de ceux qui ont versé leur sang pour le Christ, et de celle qui avant de souffrir avec lui lui donna la vie et forma son corps sacré ! Invoquons donc Marie Reine de tous les saints :

O Reine de tous les saints, sans qui aucun des bienheureux que nous fêtons n'aurait eu ce bonheur de compter au nombre des élus, ménagez-nous, comme à eux, les grâces dont nous avons besoin pour gagner notre ciel.

Accordez - nous spécialement cette grâce, au milieu des sollicitations de la terre et des souffrances de notre pauvre corps, d'être soulevés par l'espérance du ciel et de la résurrection glorieuse.

« L'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu, son cœur n'a jamais senti le bonheur que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (I Cor., ii, 9). Aussi se laisse-t-il facilement fasciner, surtout à notre époque de matérialisme, par les biens et les plaisirs de ce monde qui lui créent un paradis terrestre immédiat. Ne permettez pas que vacille en nous cette flamme d'espérance que le ciel entr'ouvert aujourd'hui sous nos yeux a ranimée dans nos âmes.

Et dans les maladies, dans les souffrances du corps, dans les misères de la vieillesse ou dans la crainte de la mort, donnez-nous de penser aux lendemains éternels de la résurrection, de comprendre qu'il est nécessaire de passer par là : *non vivificatur, nisi prius moriatur,* pas de vie sans la mort préalable. Que votre Assomption glorieuse soit le gage de notre résurrection.

Reine de tous les saints, Vierge de l'espérance, soyez l'ouvrière de notre sainteté en nous détachant de la terre, soulevés par ces espoirs qui ne trompent pas. *Amen.*

MOIS DU ROSAIRE

V

LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE

Mes frères,

Dans une encyclique sur le Rosaire *(Lætitiæ sanctæ,* 8 sept. 1893) Léon XIII faisait aux prêtres cette recommandation :

« Il est... bien juste qu'on s'applique avec le plus grand zèle à fonder, à développer, à diriger la Confrérie du Rosaire. Cet appel s'adresse non seulement aux fils de S. Dominique, dont c'est là un important devoir d'état, mais aussi à tous les prêtres qui ont charge d'âmes et qui notamment exercent leur ministère dans les églises où cette Confrérie est déjà canoniquement érigée. Nous désirons aussi très vivement que les missionnaires, ceux qui évangélisent les sauvages comme ceux qui prêchent en pays civilisés se consacrent également à cette activité. »

Les missionnaires qui créent des chrétientés ont répondu à cette consigne du Pape. C'est le problème religion qui se pose d'abord à eux ; et ils ont pensé que la prière à Marie était un excellent moyen d'attirer des grâces de conversion.

Dans nos pays évolués et de rechristianisation, des œuvres nouvelles se sont impo-

sées, à cause de l'implication du social dans le religieux et du problème des masses paganisées : patronages, scoutisme, Action catholique générale et spécialisée. Ces préoccupations urgentes ont pris une telle importance que les confréries et les pieuses associations se trouvent parfois reléguées au second plan, et même jugées périmées. Et pourtant elles seraient fort utiles pour assurer, dans toute une partie de nos populations, la prière qui féconde, et pour animer nos mouvements jeunes ou actifs d'un esprit véritablement surnaturel.

Rappelons donc les *conditions,* les *avantages,* les *réalisations pratiques* de la Confrérie du Rosaire.

I. — *Ses conditions*

Elles sont simples, faciles, et loin d'être onéreuses.

Pour le prêtre, il y a évidemment démarches préalables, près de l'évêché et près des Dominicains, pour l'érection ou l'établissement canonique de la Confrérie dans la paroisse. Mais pour vous, fidèles, les conditions requises pour en faire partie et bénéficier de ses nombreux avantages se réduisent à deux : vous faire inscrire sur le registre de la Confrérie et réciter les quinze dizaines du rosaire dans le courant de chaque semaine. Rien de plus. Est-ce au-dessus des forces et des possibilités du chrétien le plus moyen ?

L'inscription ne présente pas de difficulté, et elle est gratuite.

Quant à la seconde condition : dire un rosaire en une semaine, elle n'est pas trop astreignante. Les quinze dizaines seront réparties selon les possibilités de votre devoir d'état : un jour une dizaine, un autre trois, ou bien un chapelet. Et si vous désirez régler à l'avance et de manière fixe cette récitation du rosaire, il est très facile de la distribuer ainsi : trois dizaines le dimanche qui est le jour de la prière et deux dizaines chacun des autres jours.

Combien de chrétiens qui récitent leur chapelet chaque jour, et qui pourtant n'appartiennent pas à la Confrérie du Rosaire ! Ce n'est pas sans bénéfice spirituel pour eux, certes ; pourtant ils se privent de bien des avantages que leur assurerait l'affiliation à la Confrérie.

Quels sont ces avantages ?

II. — *Ses avantages*

L'affiliation à la Confrérie du Rosaire introduit dans une innombrable famille spirituelle dont la Sainte Vierge est la Mère, et que l'Eglise comble de ses trésors. Nous voici en lieu sûr ; la Vierge, et nos frères et l'Eglise nous aident, nous secourent, nous enrichissent.

Nous savons combien la Vierge a pour agréable cette prière, aussi ménage-t-elle des grâces spéciales de salut à ceux qui pratiquent le chapelet. Et Jésus promettait d'être présent dès là qu'on se mettrait seulement à deux pour prier le Père en son nom, ainsi la T. S. Vierge ne peut manquer d'assister ceux qui s'unissent pour la prier. Aussi les confrères du rosaire sont-ils assurés de sa protection toute spéciale.

A l'exposition de « *la Vierge dans l'art français* », à Paris, on pouvait voir la Vierge de miséricorde de Bréa. La Vierge porte l'Enfant sur son bras droit ; ils ont chacun un chapelet à la main ; tous deux relèvent en même temps les pans du manteau traditionnel sous lequel sont agenouillés à l'abri les confrères du rosaire, ecclésiastiques, religieux et laïcs. L'artiste a ainsi symbolisé la protection très spéciale de Marie sur les membres de la Confrérie du Rosaire, qu'attestent tant de miracles et de faveurs au cours des siècles.

Dans une famille, si la mère veille attentivement sur ses enfants, ceux-ci s'entraident, font vivre la famille ; le bien de chacun est le bien de tous.

Ainsi dans la famille spirituelle. Lacordaire a dit de l'Eglise qu'elle est une véritable société de secours mutuels : nous sommes utiles les uns aux autres, les saints à leurs frères de la terre, ceux de la terre aux âmes du purgatoire, les croyants entre eux, en vertu de la communion des saints. Pareillement le rosariste participe à tous les biens spirituels de l'Ordre de S. Dominique, le promoteur du rosaire, puis pendant la vie, à l'heure de la mort, et après la mort à toutes les prières et bonnes œuvres de tous les autres membres de la Confrérie. Il n'est pas inouï, hélas ! que des familles, même chrétiennes, négligent de prier et de faire dire des messes pour leurs défunts... Les confrères du rosaire ont l'assurance de n'être pas oubliés, délaissés, abandonnés aux jours douloureux du purgatoire puisqu'ils ont part — et quelle part, si l'on songe au grand nombre d'associés ! — aux prières, messes, bonnes œuvres des confrères du rosaire.

Enfin l'Eglise a multiplié en leur faveur les indulgences partielles et plénières, remise partielle ou globale de la peine due à nos péchés pardonnés. Le monde d'aujourd'hui, qui a perdu le sens du péché et de ses terribles représailles, n'attache pas très grand intérêt aux indulgences ; mais ce n'est pas l'esprit de l'Eglise.

Que nous ne les connaissions pas toutes, peu importe. Il nous suffit d'avoir l'intention et d'être en état de les gagner.

III. — *Ses réalisations pratiques*

La Confrérie du Rosaire n'est pas une fleur de serre chaude ; elle peut se planter et croître même dans le désert.

Dans les milieux de piété, c'est chose facile. Il est des paroisses où des chrétiens et des foyers — par exemple là où se pratique le rosaire en famille ou qui ont gardé l'habitude du chapelet à la prière du soir — sont des recrues acquises d'avance à la Confrérie. Ils remplissent déjà et largement la seconde condition ; reste la première : ce

n'est qu'une question de régularisation administrative et canonique.

Il est d'autres paroisses à peine religieuses, des milieux ingrats, des mouvements même assez fermés à tout ce qui peut paraître piété, dévotion, pratique. Faut-il prêcher dans le désert en leur parlant de confrérie ? Cependant la *Revue du Rosaire* (janvier 1950) portait ce titre frappant : « *Le rosaire dans la prison* ». Quels résultats obtenus ?

Aux détenues l'aumônier tint à peu près ce langage :

« Quand la Sainte Vierge apparut sur la montagne de la Salette aux deux petits Mélanie et Maximin, elle leur demanda :

— Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?

— Pas guère, Madame, répondirent-ils.

Si je vous posais la même question, de plus d'une sans doute j'aurais la même réponse. Pourquoi ? Parce que vous n'êtes pas croyantes ? Non. Mais parce que vous pensez que la prière du matin et du soir, c'est nécessairement celle que vous faisiez toutes petites, que vous ne la savez plus par cœur, que vous n'avez plus de livre ou que c'est trop long, etc...

Voulez-vous une recette ? Eh bien, en guise de prière du matin, dites une dizaine de votre chapelet et en guise de prière du soir une autre dizaine de votre chapelet. C'est très court. Pas besoin de livre. A la rigueur pas besoin de chapelet : on peut toujours compter ses *Je vous salue Marie* sur ses doigts. Comme cela, la pratique de la prière, et de la plus belle prière, s'incrustera facilement dans votre vie de chaque jour ; et vous le savez qui prie se sauve, disait S. Alphonse.

Maintenant, suivez mon petit calcul. Au bout d'une semaine de 7 jours vous aurez totalisé 14 dizaines. Une dizaine de plus et vous aurez le rosaire complet. Alors, pourquoi ne pas l'ajouter cette quinzième, comme les marchands qui font du 13 à la douzaine, par exemple le dimanche ?

Et ainsi vous aurez fait coup double : 1° vous aurez assuré votre prière quotidienne ; 2° vous toucherez votre part d'un nombre incalculable de mérites et de prières et de bonnes œuvres.

Comment cela ? Voici. Il existe une association, connue sous le nom de Confrérie du Rosaire, dont les membres s'engagent d'honneur, mais nullement sous peine de péché, même léger, à dire un rosaire entier par semaine, quand bien même ce serait en plusieurs fois, soit par chapelet, soit par dizaines. Et ils forment une grande famille dont les membres bénéficient mutuellement de leurs mérites. »

Le milieu n'était pas de choix, humainement ; l'aumônier eut pourtant l'heureuse surprise d'un bon coup de filet. Sur 400 détenues, 170 se firent inscrire.

* *

Une conclusion concrète à ce mois du Rosaire ? Je n'en vois pas de plus pratique que votre inscription à la Confrérie du Rosaire.

Cette dévotion plaît à la Ste Vierge ; elle lui tient à cœur, et pour sa glorification, et parce qu'il n'y a pas de moyen plus simple d'assurer notre salut à nous-mêmes, ses enfants, ce qui est sa grande sollicitude. A toutes ses apparitions elle rappelle la prière, elle tient le chapelet ou le recommande aux voyants.

Alors notre paroisse sera désormais une paroisse rosariste dont la prière fidèle et fervente fera que Notre-Dame étendra sur nous son manteau de Vierge de miséricorde.

Parmi les confréries que le saint Curé d'Ars établit dans sa paroisse, la première fut celle du Rosaire. Et c'est à la Sainte Vierge, vous le savez — un peu aussi à Ste Philomène — qu'il attribuait tous ses miracles à commencer par la conversion de sa paroisse.

INSTRUCTIONS SUR LE PATER

III

La fraternité humaine

(suite)

Voilà, d'un mot, le remède à ces maux qui désolent présentement l'Humanité, en proie à la haine et désolée ou menacée par la plus effroyable des guerres.

Nous n'écarterons pas les périls qui menacent l'Europe, le monde, et ce qui subsiste de la civilisation chrétienne en opposant l'anticommunisme au communisme, c'est-à-dire la haine à la haine, mais en faisant prévaloir partout l'amour qui fera dans la *cité fraternelle, la paroisse fraternelle.*

La cité fraternelle, c'est celle où le pouvoir est au service, non de l'ambition ou de l'intérêt personnel, mais du Bien commun, où, comme le veut le Christ, celui qui commande se considère comme le serviteur de tous, où les lois traduisent non les prétentions d'une idéologie, mais les exigences de la Justice, qui règne au-dessus des partis et de leurs coalitions.

La cité fraternelle, c'est celle où le riche ne regarde pas de haut le pauvre, où le pauvre ne regarde pas de travers le riche ; où le superflu des riches coule, comme son nom l'indique, vers ceux qui sont défavorisés par la fortune aveugle.

La cité fraternelle, c'est celle où l'entreprise associe dans la concorde et la compréhension mutuelle employeurs et employés, où le patron est vraiment le père d'une grande famille (car patron vient de père) et s'impose par sa bonté autant que par sa compétence, où chacun reste à sa place dans la gestion élargie d'ailleurs, où le produit d'un travail où chacun a mis ce qu'il avait de meilleur est équitablement réparti entre tous.

Sans doute, l'Etat moderne, avec sa superfiscalité, s'en charge de plus en plus. Sous la pression conjuguée des revendications marxistes et des initiatives des chrétiens sociaux, il a dû imposer un salaire minimum, et organiser des services publics tels que la sécurité sociale, pour aider les petits à faire face à la maladie, à la maternité, à la vieillesse, à tous les risques qui rendent si précaire la vie des travailleurs, et leur procurer la plus large place possible aux revenus de la nation et aux bénéfices de la culture.

Certes, c'est une indéniable conquête de l'esprit fraternel, qui animait un de Mun ou

un Harmel, mais pourquoi faut-il qu'il soit plus dans les lois que dans les cœurs ?

La cité fraternelle, enfin, c'est celle où la dignité de l'homme est respectée en tout homme, où chacun est vraiment libre de penser et d'agir selon sa conscience, de choisir l'école de ses enfants, d'agir selon sa conscience, de confier ses enfants à l'école qui satisfait à ses exigences religieuses ; c'est celle où l'on ne risque pas d'être considéré, parce qu'on vit selon sa foi, comme un citoyen de seconde zone, où, enfin on ne regarde pas de travers, le Monsieur qui ne pense pas comme vous...

Beau rêve, sans doute, qui se réalisera d'autant mieux que les disciples du Christ auront réalisé la *paroisse fraternelle*.

La paroisse fraternelle, c'est celle où il n'y a ni riches, ni pauvres, ni bourgeois, ni prolétaires, ni électeurs de droite, ni électeurs de gauche, mais uniquement des *chrétiens* conscients de leur égale dignité de fils du Père céleste, unis dans la foi, dans la prière et dans l'action. C'est celle où règne un esprit de famille, qui fait que l'on ne s'ignore pas sur le même palier, dans le même immeuble, dans le même quartier. C'est celle où l'on applique avec entrain la belle devise chrétienne, « Tous pour chacun et chacun pour tous » ; où les besoins et les détresses qui ne relèvent pas de la sécurité sociale — et Dieu sait s'il y en a — provoquent une véritable coalition de charité. C'est celle, enfin, où les mouvements de l'Action catholique s'insèrent sans friction dans la vie paroissiale pour y entretenir une vie plus intense et y promouvoir un apostolat plus efficace, sous la houlette du Père de famille, responsable de toutes les âmes à lui confiées, *le Curé.*

Une telle paroisse est comme le laboratoire, ou l'atelier, où s'élabore cet esprit fraternel, qui, se répandant de proche en proche, doit construire, non seulement la Cité fraternelle mais le Monde fraternel, fédération des familles nationales, non plus opposées, mais associées... dans une paix dont Stockholm n'a sûrement pas le monopole...

Vivez dans cet esprit, qui est comme le centre de l'Evangile, insufflez-le à vos enfants ; donnez-leur le sens communautaire, antidote de l'égoïsme, et vous aurez bien travaillé pour la Paix du Monde, comme nous le demande « Notre Père qui est aux cieux ».

INSTRUCTIONS SUR LE PATER

IV

« QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ... »

Mes frères,

Jésus nous a enseigné à prier « notre Père qui est aux cieux ». C'est-à-dire que tout ce que nous allons lui demander exprimera les désirs et les vœux de nos cœurs filiaux. Avant donc de lui dire ce que nous désirons pour nous-mêmes, il convient que nous formulions d'abord ce que des fils bien nés doivent souhaiter pour leur Père. « Dieu premier servi », répétait Ste Jeanne d'Arc. Il est le souverainement aimable, étant le Bien souverain. Ses intérêts passent avant les nôtres, sa gloire doit être notre premier souci. « Ne faut-il pas que je sois, dit Jésus à Marie, à tout ce qui concerne mon Père ? » Et saint Paul : « Quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » Voilà pourquoi, sur sept demandes que nous dicte le Maître, trois sont pour Dieu, et passent d'abord : « Que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite, etc... »

Mais, avant d'aborder la première, il nous faut répondre à une objection. Dieu a-t-il besoin de nous et pouvons-nous ajouter quelque chose à sa gloire ? Ne se suffit-il pas, étant parfait et ne trouve-t-il pas dans le Verbe qu'il engendre éternellement l'expression la plus achevée et la plus éclatante de sa perfection souveraine ?

Oui, Dieu se suffit. Le Verbe est « le resplendissement de sa gloire ». Pourtant, s'il lui a plu de se répandre au dehors en créant l'univers, s'il a créé, en particulier, des esprits, les anges, et des âmes spirituelles, quoique incarnées, les hommes, encore faut-il que ce but revienne à lui, et que ces esprits lui renvoient en hommage ce rayonnement de ses perfections que reflètent toutes les créatures. Voilà pourquoi notre premier souhait à Dieu s'exprime ainsi : « Que votre Nom soit sanctifié. »

Creusons cette formule, afin d'en alimenter notre *foi* et notre *charité*.

I

Faisons donc d'abord *un acte de foi en la sainteté de Dieu.* Souhaiter que soit sanctifié le nom du Père céleste, c'est souhaiter que soit reconnue cette infinie sainteté que la foi nous découvre en lui. Car, pour les Juifs, plus que pour nous, le nom était l'évocation de la personne même et la représentait. Le nom divin est donc quelque chose de sacré, c'est, en quelque sorte, l'aspect sous lequel l'être même de Dieu se manifeste à nous et entre en contact avec nous. Il est donc naturel de ne le prononcer qu'en tremblant, au moment même où on l'invoque comme le suprême refuge. Les Juifs en vinrent même à ne plus oser prononcer ses syllabes redoutables que le Tout-Puissant avait mises sur les lèvres de Moïse, et à leur substituer d'autres vocables...

Mais ce n'est pas du nom qu'il s'agit. Ce qui est Saint, c'est Celui que désigne ce nom vénérable. Et cela veut dire, d'abord, pour l'Israélite, que son Dieu est inaccessible. Ses manifestations dégagent une terreur sacrée. Quand l'Eternel apparaît à Moïse, il lui dit : « N'approche pas... Ote tes sandales... Le lieu où tu te tiens est une terre sainte... » Et Moïse cacha son visage, car il craignait de fixer ses regards sur Dieu... » De même Isaïe,